

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21769 - 80ÈME ANNÉE

Défense du Tambour Chagossien

Appel à la solidarité envers le peuple chagossien

Le Comité de solidarité Chagos La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la paix lancent un appel à la solidarité pour aider à financer la venue à La Réunion d'une délégation de jeunes artistes chagossiens. Ils pratiquent l'art du Tambour Chagossien, placé par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité en péril. Les Chagossiens doivent arriver à La Réunion le 3 mars et seront dans notre pays pendant une semaine. Voici le message du Comité de solidarité Chagos La Réunion et du Mouvement réunionnais pour la paix.

« Mes amis, fidèles soutiens à la cause chagossienne, vous savez bien que sans culture il n'y a pas de peuple et les Chagossiens forment un peuple avec une culture originale. Parmi ses originalités il y a le séga tambour classé depuis le 11 décembre 2019 sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, et c'est bien naturel après la cruelle déportation des Chagossiens hors de leur pays natal et leur histoire heurtée des cinquante dernières années.

Face à cette situation, nous Réunionnais du Comité solidarité Chagos La Réunion et du Mouvement réunionnais pour la paix, nous qui soutenons depuis des années la lutte des Chagossiens pour le retour au pays natal, nous savons l'importance de la culture dans la lutte du peuple frère et la naissance d'une entité nouvelle. La lutte est à la fois, politique, économique, sociale et elle est donc aussi culturelle.

Dans le cadre de la défense du Tambour Chagossien, nos frères et sœurs nous ont demandé de recevoir à La Réunion une forte délégation de jeunes artistes et d'accompagnants. Cette délégation arrivera chez nous le 3 mars 2025 et séjournera jusqu'au 10 mars. Ce sera pour elle l'occasion de rencontres avec la culture réunionnaise à travers le maloya et notre lutte traditionnelle le moringue.



Pour que cette opération se déroule le mieux possible, nous vous sollicitons pour une solidarité avec le peuple frère. Ce serait bien que votre solidarité nous parvienne aussi rapidement que possible. Merci pour votre soutien jamais démenti.

Pour le Comité solidarité Chagos La Réunion :
Georges Gauvin
Alain Dreneau

Pour le Mouvement réunionnais pour la paix :
Julie Pontalba
Nathalie Éthève-Merlac

Logement social : plus de 50 000 demandes à La Réunion

La Confédération Nationale du Logement (CNL) alerte sur la crise du logement social à La Réunion. Malgré une hausse des subventions, les livraisons diminuent (1 613 logements en 2023 contre 2 200 en 2018). Le surendettement des ménages a augmenté de 44 % en deux ans, et les loyers restent inadaptés. Les femmes victimes de violence peinent à obtenir un hébergement d'urgence. Le nombre de demandes de logement atteint 50 000, tandis que les attributions chutent à 13 %. La CNL appelle à une réforme du financement, une régulation des loyers et une relance de la construction.

Lors de sa première conférence de presse de l'année, la Confédération Nationale du Logement (CNL) a dressé un constat alarmant sur la situation du logement social à La Réunion. Baisse du nombre de livraisons de logements sociaux neufs, hausse du surendettement des locataires et inadéquation des loyers aux revenus des locataires : la CNL dénonce une crise profonde et appelle à des mesures urgentes.

Baisse des constructions et surendettement des locataires

Eric Fontaine, porte-parole de la CNL, a souligné une contradiction : malgré une hausse des subventions de l'État, le nombre de logements livrés continue de diminuer. En 2018, avec une enveloppe de 171 millions d'euros, 2 200 logements avaient été livrés. En 2023, malgré un budget en hausse à 184 millions d'euros, seuls 1 613 logements ont été construits. « Il y a un écart extrêmement important, ce qui prouve que le problème de la construction ne réside pas uniquement dans les financements », a affirmé la CNL.

Autre sujet de préoccupation majeur : l'endettement des familles. La CNL observe une augmentation de 44 % des cas de surendettement en seulement deux

ans. Les loyers ne sont plus adaptés aux ressources des bénéficiaires du logement social, ce qui plonge de nombreuses familles dans la précarité. « Nous avons aujourd'hui des Réunionnais salariés qui dorment dans leur voiture, faute de pouvoir payer un loyer », a dénoncé la CNL.

Des femmes victimes de violence laissées sans solution

La crise du logement impacte particulièrement les femmes victimes de violences conjugales. La CNL rapporte que certaines d'entre elles se voient refuser un hébergement en urgence au motif qu'elles ne sont pas prioritaires. « Est-ce normal que ces femmes nous appellent en disant qu'on leur a répondu qu'elles ne sont pas prioritaires ? », a déclaré Eric Fontaine.

Les chiffres présentés par la CNL sont les suivants : en 2014, 3 500 logements étaient livrés chaque année, contre moins de 2 000 en 2024. Les attributions de logements, autrefois à hauteur de 37 %, ne sont plus que de 13 % aujourd'hui. Pendant ce temps, le nombre de demandes ne cesse d'augmenter, atteignant désormais plus de 50 000.

Face à cette aggravation de la crise du logement social, la CNL interpelle les pouvoirs publics et demande des mesures concrètes pour améliorer la situation. Une réforme en profondeur du financement, une meilleure régulation des loyers et une politique plus ambitieuse en matière de construction sont autant de pistes avancées par l'organisation pour répondre à l'urgence sociale actuelle.

Dans un contexte de précarité grandissante, la CNL espère que son cri d'alarme sera entendu et que des actions seront mises en place pour permettre à tous d'accéder à un logement digne et abordable.

M.M

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Les collectivités réunionnaises subissent les conséquences de la politique de Paris à Mayotte

Accueil difficile des réfugiés mahorais : quelle image donnée de La Réunion ?

L'accueil des réfugiés mahorais à La Réunion, suite aux ravages causés par le cyclone Chido, suscite une vive controverse. De nombreux parents mahorais dénoncent la difficulté d'inscrire leurs enfants dans les écoles réunionnaises. Cette situation interpelle quant à l'image de La Réunion avec cette affaire. Où sont passés le « vivre ensemble » et la valeur traditionnelle d'hospitalité propre notamment aux peuples de notre région ? La gestion de l'après Chido depuis Paris place des responsables réunionnais devant le fait accompli sans que le gouvernement français ne leur donne des moyens supplémentaires, et ternit encore l'image des Réunionnais chez nos voisins.

Face à l'état de désastre laissé par Chido à Mayotte, plusieurs centaines de familles ont pris la décision de scolariser leurs enfants à La Réunion, pensant y trouver une solution temporaire. Cependant, le parcours administratif s'est avéré compliqué. Des dizaines de parents se heurtent à des délais de traitement interminables, des enquêtes sociales et des refus implicites d'inscription.

Réunion Première a interrogé Manaou Faya, une enseignante mahoraise qui a fait le voyage avec ses deux enfants en quête d'un cadre scolaire stable. Un mois après son arrivée, elle déplore que ses enfants soient toujours privés d'école. « Je suis née à Saint-Denis, j'y ai grandi, et aujourd'hui je me sens comme une étrangère », confie-t-elle. Son combat l'a conduite à saisir le tribunal administratif pour faire valoir ses droits.

Des arguments institutionnels sous tension

Les autorités locales justifient ces lenteurs par des motifs d'organisation et de disponibilité des places. La mairie de Saint-Denis affirme mener des enquêtes sociales afin de garantir la sécurité et le bon suivi scolaire des enfants.

Le rectorat indique avoir reçu près de 700 demandes d'inscription d'élèves mahorais. Si certaines ont été traitées, de nombreuses restent en attente. « Les affectations se font en fonction des places disponibles », explique le rectorat, insistant sur la volonté de ne pas dégrader les conditions d'accueil des élèves déjà présents.

Un impact sur l'image des Réunionnais

La lenteur des inscriptions a provoqué la colère d'élus mahorais et fait le bonheur du RN. La députée Anchya Bamana d'extrême droite et son homologue RN Joseph Rivière ont interpellé le Premier ministre sur ce qu'ils considèrent comme une discrimination injustifiée.

À La Réunion, le racisme se décomplexe avec l'utilisation désormais courante de « délinquance importée ». Cette nouvelle polémique renforce une perception négative de La Réunion parmi les Mahorais. Certains voient dans ces difficultés une manifestation de rejet.

Paris ne doit pas faire payer aux Réunionnais le prix de sa politique aux Comores

Si la question des ressources et des effectifs scolaires est réelle, la gestion de cette crise interroge. Principal responsable de la crise à Mayotte en raison de la politique qui y est menée depuis le maintien de son administration en territoire comorien, Paris doit agir pour donner les moyens à tous les enfants mahorais de poursuivre leur scolarité à Mayotte ou ailleurs. Cela passe par un soutien en termes d'enseignants supplémentaires et de construction de classes. Car dans la situation actuelle, Paris décide et les collectivités locales doivent payer le prix de la décision. Paris doit être comptable de ses actes et payer le prix de sa politique.

M.M.

Oté

Mi koné pa si zot i sava dsi Tik-tok !

Mézami, mi koné pa si zot i sava dsi Tik-tok mé si zot i sava i fodré zot i poz azot késtyon é si sé zot zanfán é zot pti zanfán mi souète zot i poz azot pliss késtyon ankòr. Pars d'aprè mwin sé in problèm sèryé vi k' néna bonpé bann zanfán i sava dsi Tik-tok la... Biensir mi poz la késtyon pou tik-tok mé ni pouré poz késtyon pou toute bann zistoir konmsa.

Mon késtyon sé si sa lé déstiné a rann bann zanfán pli intélizan sansa pli kouyon. Mi pé azoute d'ot késtyon konm si sa i ranfors lo lib-arbite osinonsa si sa i afébli ali. Si avèk sa wi mète dann magazin la konéssans pliss konéssans ké ou néna zordi sansa si wi arzoute dann sak oute konéssans in ta la kouyonade an pliss. Mwin lé sir kan mi di sa, in pé va panss kossa ilé so mani d'aprann, so soussi d'ranfors oute lib-arbite, sansa si-pli rézilian par rapor lo bann lagrèssion la kouyoniss. Si wi vé bann zanfán zordi i vien pli instrui, pli lojik, pli rassyonèl par raporte bann zanfán yèr osinonsa lo kontrèr.

Mi di sa pars mwin la aprann lo Tik-tok lété an vante in kapitalist amérikin. Mwin l'aprann galman lo nouvo pouvoir fédéral la pa éstope la vante mé la donn lo Tik-tok pliss lo tan pou li rode in bon lashtèr... Samdi matin mwin la parti in konféranss dsi lintélizanss artifissyèl é lo konféranssyé la di Tik-tok pou bann zanfán chinoi lé pa konm Tik-tok ni pé oir dann Léropé, Lamérik é mèm issi. D'in koté i paré sé pou rann demouné intélizan, lojik, rézonab — laba dan La chine — é karéman d'ote zandroi sé pou rann bann marmaye pli inbéssil.

Lo problèm sé ké mi koné pa si toussala lé vré. Mi koné pa non pli la réakssion bann marmaye dann toute péi. An fète mi koné pa la réalité roshèrché avèk la réalité i gingn trapé... Mé mi pe dir azot dopi in sèrtin tan mi konsidèr bann fèyton k'i pass dann télé i vé abétir lo bann téléspéktatèr, antouléka i vé pa rann azot pli intélizan... Mwin la antann dir bann kapitaliss la télé i rode arienk vide in pé bann sèrvo pou mète la piblisité anndan, aféblir la rézistanss bann sèrvo.

Si sa lé vré mi panss i fo konbate ali pars sa lé pa bon pou lo pèp, lé pa bon pou son rézilyanss.

A bon antandèr, salu !

Justin